Réf. Farde e-Assemblées : 2376572

N° OJ : **103**

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/12/2020

Objet : Subsides 2020.- Asbl Brussels Major Events : 533.000,00 EUR.- Convention.

Le Conseil communal,

Considérant que l'asbl Brussels Major Events est un organe technique, constitué en cellule d'appui aux côtés de l'administration des Affaires Economiques et des associations de commerçants et d'entreprises, et a pour objet social notamment de contribuer activement au développement, à la mise en valeur et au rayonnement des entreprises et des commerces sous toutes leurs formes, tant fixes qu'ambulants, sur le territoire de la Ville de Bruxelles;

Considérant que la Ville de Bruxelles à prévu un subside d'un montant de 215.000,00 EUR au budget ordinaire de 2020 et un subside d'un montant de 318.000,00 EUR au budget extraordinaire de 2020, pour couvrir les actions d'accompagnement des commerçants par Entreprendre.Brucity depuis la fin du confinement COVID 19 et celles prévues en automne pour le plan de relance du commerce.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : l'avenant à la convention pour l'octroi d'un subside pour l'exercice 2020 entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Brussels Major Events pour le plan de relance ayant pour but de fixer le mode d'utilisation du subside octroyé par la Ville est adopté.

Annexes :

Convention BME 2020 FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)